

Charles Kieffer est né le 15 décembre 1903 à Andlau dans le Bas-Rhin. Son père est tonnelier-viticulteur.

Après 1919, il suit ses études secondaires au lycée de Chaumont en Haute-Marne.

En 1925, il suit les cours d'élève officier de réserve à Saumur d'où il sort sous-lieutenant avant d'effectuer son service militaire dans la Cavalerie au 11<sup>e</sup> Dragons à Colmar.

Charles Kieffer entre ensuite à l'Ecole coloniale d'Agriculture de Tunis et en sort ingénieur ; il est également diplômé de l'Institut Agronomique de Nogent.

Parti pour l'Afrique, il est conducteur de travaux agricoles et des eaux et forêts au Cameroun.

C'est là qu'il est mobilisé en septembre 1939. En août 1940, il rallie la France libre en même temps que le Cameroun.

Engagé dans les Forces françaises libres, il participe à la campagne de Syrie (mai-juin 1941) au sein de la 101<sup>e</sup> Compagnie auto. Affecté ensuite à la 102<sup>e</sup> Compagnie auto, il rejoint les rangs de la 2<sup>e</sup> Brigade française libre comme chef du service auto. Il prend part à la campagne de Libye (avril 1942 - avril 1943) et aux opérations en Tunisie (avril-mai 1943).

Charles Kieffer stationne ensuite plusieurs semaines en Tripolitaine avec la 1<sup>ère</sup> Division française libre, puis en Tunisie en août 1943 où la Division est rééquipée et réorganisée.

En avril 1944, Charles Kieffer débarque en Italie puis en Provence le 17 août 1944 et participe à la prise de Toulon puis à la campagne de France.

Le 24 septembre 1944 à Cubry dans le Doubs, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle.

Il termine la guerre avec le grade de capitaine. Démobilisé en juin 1945, il repart s'installer au Cameroun où il occupe le poste d'Inspecteur général des Chasses de Yaoundé.

En 1960, il quitte le Cameroun pour revenir en Alsace à Eichhoffen dans le Bas-Rhin et devient secrétaire général des services généraux de l'OTAN.

Charles Kieffer est décédé le 28 septembre 1987 à Strasbourg.

- **Officier de la Légion d'Honneur**
- **[Compagnon de la Libération décret du 20 novembre 1944](#)**
- **Croix de guerre 39/45 avec palme**
- **Croix du Combattant 39/45**
- **Croix du Combattant Volontaire de la Résistance**
- **Médaille Coloniale avec agrafes « AEF », « Libye », « Tunisie »**
- **Officier du Mérite Combattant**
- **Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre**

- **Médaille Commémorative d'Italie**
- **Officier du Mérite Touristique**
- **Officier du Nicham Iftikar**